

Transformation de plan d'occupation des sols en plan local de l'urbanisme

Suite à la loi SRU (Solidarité et Renouvellement Urbain) de 2000, le **Plan d'Occupation des Sols (POS)** devient **Plan Local d'Urbanisme (PLU)** avec la même base fonctionnelle et juridique que le POS. De plus il comprend le **Plan d'Aménagement et de Développement Durable (PADD)**, politique d'évolution écologique du territoire communal. Nous avons débuté en juillet 2011 pour pouvoir terminer en 2015.

Avec l'aide de l'État et du Parc naturel régional du Pilat, un bureau d'études en urbanisme (Atelier Triangle) a été recruté par appel d'offre pour nous accompagner dans la démarche. Voici en quelques lignes son avancée :

juin 2013 : diagnostic/état des lieux sur

l'environnement, les risques et nuisances, les entités paysagères, la structure urbaine, la population, les services et activités (économiques, touristiques, agricoles), les équipements, la vie locale, les déplacements.

juillet 2013 : enjeux du territoire par secteur (collines, plaine, centre bourg et Mainboeuf) et par type (environnementaux, agricoles, activités et habitat).

septembre 2013 : présentation du scénario global (synthèse des enjeux, cadre supra-communal, projet du Pré Battoir, discontinuités urbaines, possibilités sur le long terme).

novembre 2013 : 1^{ère} version du PADD avec les enjeux du territoire, les orientations générales d'aménagement et de protection

des espaces naturels agricoles et forestiers, les orientations pour l'habitat et la construction, les orientations pour les équipements, les services, les déplacements et l'économie.

En mai 2014 présentation du PDD au nouveau conseil municipal.

Enfin, le PLU doit être en conforme au **Schéma de COhérence Territorial (SCOT)** : surface constructible à 10 % de la surface urbanisée (25 ha). Nous avons 10 ha constructibles au POS, nous n'en aurons plus que 2,5 ha au futur PLU.

Une réunion publique est prévue pour la présentation du projet final, sa date n'est pas encore fixée.

Rythmes scolaires

La réforme des rythmes scolaires sera appliquée à la rentrée. Nous travaillons sur sa mise en place. Le recrutement de la coordinatrice-animatrice se finalise. Elle travaillera cet été notamment sur le planning de la première période (vacances à vacances). À la rentrée elle sera le lien entre les intervenants et la collectivité. Elle coordonnera et veillera à la mise en place et au bon fonctionnement de cette nouvelle organisation.

Pour nous aider à élaborer notre Projet Éducatif Territorial (PEDT), un partenariat a été conclu avec *Familles Rurales de la Loire* (AFR). Un comité de pilotage a été mis en place : Mme Delolme de l'AFR ; Mme Vocanson, directrice d'école ; M. Brunet, nouveau directeur d'école ; Mme Hertschuh, DGS (secrétaire de mairie) ; Mme Rivoire et M. Besset, parents d'élèves ; Jean-Louis Bariot, maire et Chrystel Tunon, adjointe. Ce PEDT est important, il est le garant d'une continuité éducative entre les activités périscolaires et le projet d'école.

Une première réunion a eu lieu le 1^{er} juillet, d'autres suivront.

La municipalité souhaite mettre en place un Temps d'Activité Périscolaire (TAP) intéressant, selon l'âge des enfants, qui ne soit pas une surcharge d'enseignements mais qui ne soit pas non plus, comme dans certaines communes, qu'une simple garderie. Nous souhaitons proposer un temps de qualité, animé par des intervenants comme nous nous attachons à proposer un périscolaire de qualité, animé par les ATSEM.

Les différents horaires seront :

Horaires de classe :

Lundi, mardi, jeudi et vendredi :

8h30/11h45 - 13h45/15h45

Mercredi : 9h/12h

Horaires des TAP :

Lundi : 15h45/16h30

Mardi : 15h45/17h15

Jeudi : 15h45/16h30

Horaires du périscolaire :

Lundi : 7h20/8h20 - 16h30/18h

Mardi : 7h20/8h20 - 17h15/18h

Mercredi : 7h20/9h

Jeudi : 7h20/8h20 - 16h30/18h

Vendredi : 7h20/8h20 - 15h45/16h30 et 16h30/18h

Horaires de l'étude

(en parallèle avec les TAP, au choix) :

Lundi : 15h45/16h30

Jeudi : 15h45/16h30

Vendredi : 15h45/16h30

Les parents d'élèves recevront à leur domicile, 2 courriers d'information. Un premier d'ici quelques jours, confirmant les horaires et expliquant les modalités d'inscription. Un second, un peu plus tard avec le planning des activités de la première période, le coût et les documents d'inscription qui seront à rendre en mairie.

PGV : Nous voici en fin d'année scolaire, le Pédibus a bien fonctionné grâce à l'implication des petits et grands : enfants, accompagnateurs et les deux responsables de ligne. Six enfants sur la ligne de La Modure, sept sur la ligne des Vignes, avec une belle distance parcourue par les enfants, plus de 1060 km à pieds. Nous les en félicitons.

Vendredi 4 juillet, la municipalité a offert le goûter à tous les élèves. À cette occasion

Panneau du PGV dessiné par Alexis Bonnel



Jean-Louis Bariot, maire, a décerné aux enfants utilisateurs du Pédibus, des diplômes notifiant les kilomètres parcourus à pied, pendant l'année scolaire.

Un grand merci aux enfants, aux accompagnateurs ainsi qu'aux deux responsables de lignes, **Pascale Befort et Laurence Bonnel**, pour leur gestion du PGV, l'organisation et la tenue du planning, tout au long de l'année.

Merci à **Nelly Vocanson**, la directrice de l'école pour avoir été le lien entre le Pédibus et l'école et à **Rachel Voron** de MOPI, pour ses conseils.

Nous retrouverons le Pédibus en septembre, avec peut être la mise en place d'une nouvelle ligne qui desservira le centre du village. Bonnes vacances à tous !

Pour tous renseignements :
Laurence 04 77 51 58 99 ou
Pascale 04 77 51 56 59



Cheminement le long du Ternay

Les travaux du chemin piétonnier ont débuté en début 2014 et sont actuellement bien avancés et en phase finale :

- la réfection du mur longeant la rivière est terminée ainsi que le chemin menant jusqu'à l'Agorespace ;
- la séparation avec la propriété privée mitoyenne est matérialisée par un mur en pierres de taille en partant de la passerelle puis sur la partie plus proche de l'Agorespace par des plantations d'arbustes d'essences diverses qui seront réalisées à l'automne (*À la Sainte Catherine tout bois prend racine*). En attendant une barrière matérialise cette limite ;
- réfection de l'accès à la rivière rue Pré-Martin ;
- la passerelle de franchissement du Ternay devrait être posée au cours de la deuxième quinzaine de juillet.

Il restera ensuite à aménager les deux extrémités de ce chemin, à savoir l'accès à la passerelle sous la mairie par le *Chemin des célibataires* et le haut du parcours en arrivant vers l'Agorespace.

Dès qu'il sera ouvert, nous vous invitons à découvrir ce parcours de détente, de découverte du Ternay et d'enchantement pour les promeneurs.



Merci de respecter les interdictions d'accès tant que le chantier n'est pas terminé...



Vente et valorisation des arbres coupés pour 1200 € net

Juillet, août, septembre : dates à retenir

- **Tous les samedis en juillet et août**
Au camping : repas collectif, pétanque l'après-midi, animation en soirée
- **Tous les jeudis**
Balade créative au parc de l'école, 10h avec les Ateliers Liberté. *In & Off*
- **11 juillet**
Cinémolette 21h « *Maps to the Stars* »
- **9 juillet**
Présentation de danse Hip Hop 19h. *Essaim de Julie*
- **10 juillet**
Concert en balade & Scènes aux champs, 15h balade, 19h spectacle. *Parc du Pilat, Moulin pinte, Pies railleuses*
- **11 juillet**
Challenge Georges et Jeanine Fanget, sociétaires et amis. *Boule du Ternay*
- **12 juillet**
Pétanque à Colombier. *Amicale des sapeurs-pompier*
- **13 juillet**
Diffusion de la finale de Foot, retraite au flambeaux, feu d'artifice et bal populaire
- **14 juillet à 11h**
Cérémonie au monument aux morts
- **14 juillet**
Concert Brigitte Lorella et Atmane, 18h aux Pies railleuses. *In & Off*
- **du 15 au 18 juillet**
Une histoire, un modelage, stage enfants 6-11 ans. *Atelier Ocrement*
- **du 15 au 19 juillet**
Stage Tango. ouverture au public tous les soirs. *Essaim de Julie*
- **du 13 au 17 juillet**
L'intelligence du mouvement, stage danse. *Les Ailes de Bernard*
- **Vendredi 18 juillet**
Cinémolette 21h « *Au fil d'Ariane* »
- **19 juillet**
Théâtre d'en face : *Les Muses orphelines*, 20h à l'Espace aux 6 fontaines. *In & Off*
- **20 juillet**
Concert Marianne et Cie La Morena, 17h salle des fêtes. *In & Off*
- **du 22 au 25 juillet**
Stage d'initiation, ados adultes. *Atelier Ocrement*
- **du 23 juillet**
Soirée danse hip-hop. *Essaim de Julie*
- **du 23 juillet**
Nature et terres brutes, stage ados adultes. *Atelier Ocrement*
- **du 4 au 7 août**
Poterie, ma vaisselle, stage enfants 6-11 ans. *Atelier Ocrement*
- **8, 9, 10 et 11 août**
Vogue de la Classe
- **11 août**
Concours de pétanque de la vogue, *Cercle Jeanne d'Arc*
- **30 août**
Concours de pétanque, inter-sociétés de St-Julien et Colombier. *Cercle Jeanne d'Arc*
- **du 27 au 30 août**
Masques africains, stage ados adultes. *Atelier Ocrement*
- **31 août**
Tirage de la Tombol'Art et dévernissage, 11h. *In & Off*
- **6 septembre**
Challenge Pichon, 32 tête-à-tête, 3 et 4^e divisions. *Boule du Ternay*
- **7 septembre**
Challenge Charles et Jean-Charles Gamet, doublettes formées, sociétaires et amis. *Boule du Ternay*
- **12 septembre** Cinémolette
- **13 septembre**
Challenge Jean-Pierre Chomérat, tête-à-tête pétanque. *Cercle Jeanne d'Arc*
- **20, 21 septembre**
Centenaire de la guerre de 14-18, expo et projection de films. *Patrimoine pirailon*
- **26 septembre** Cinémolette
- **5 octobre**
La Molinette, rando pédestre, *Sou des écoles*

Conseil municipal du 27 mai (extraits)

1. **Eau et Assainissement** : avenant pour prolonger le marché confié à la SAUR jusqu'au 1^{er} octobre 2014 afin d'étudier de nouvelles propositions pour son renouvellement.
2. **Délégations au Maire** : pour prendre toute décision concernant les marchés publics dans la limite de 15000€ et intenter les actions en justice ou défendre la commune dans les actions intentées contre elle, dans les cas définis par le conseil municipal.
3. **Adhésion au FLU (Fonds Logement Unique)** : adhésion renouvelée afin d'aider les plus défavorisées face à des difficultés liées au logement ; coût de 0.20€ par habitant.
4. **Commission Intercommunale des Impôts Directs** : elle se substitue aux commissions communales des impôts directs des communes pour les locaux commerciaux, les biens divers et les établissements industriels. Elle comporte 11 membres. Sont désignés 1 titulaire dans la catégorie taxe foncière des entreprises (H. Trouillet) et 2 suppléants dans celle de la taxe d'habitation (A. Calpe et P. Schmelzle).
5. **Indemnité au Receveur municipal** : 100% du maximum autorisé sur toute la durée du mandat pour ses prestations de conseil et d'assistance en matière budgétaire.
6. **Commission d'appel d'offre** : élection d'un autre suppléant (T. Martinaud).

Compte-rendus détaillés sur le site : www.saint-julien-molin-molette.fr

Élections européennes, résultats locaux :

	Nombre	% Inscrits
Inscrits.....	871	
Abstentions.....	428	49,14
Votants.....	443	50,86
Blancs.....	14	1,61
Nuls.....	3	0,34
Exprimés.....	426	49,91
	<u>Voix</u>	<u>% Exprimés</u>
Front National.....	100	23,47
UMP.....	66	15,49
Europe-Écologie.....	64	15,02
Parti Socialiste.....	45	10,56
UDI Modem.....	40	9,39
Front de Gauche.....	39	9,15
Dupont-Aignant.....	20	4,69
Nouvelle Donne.....	19	4,46
Alliance Écolo. indép....	17	3,99
Nous Citoyens.....	7	1,64
Lutte Ouvrière.....	5	1,17
UPR Sud-est.....	2	0,47
Force Vie.....	1	0,23
Espéranto.....	1	0,23

À louer via la Mairie :

- Un **garage** impasse St-Joseph 100€/trim.
- Un **appartement T2** au-dessus de La Poste pour un prix mensuel de 300€ + 150€ de charges (chauffage).
- Un **grand appartement T3** au 3^{ème} étage de la maison des associations disponible début septembre sans travaux prix mensuel de 400€ +85€ (eau, chauffage).
- Un **appartement T6** au-dessus de La Poste pour un prix mensuel de 400€ + 300€ de charges (chauffage).